



## REGLEMENT

- Les exposants doivent se présenter le matin du 1 Sept 2019 à partir de 6h et jusqu'à 8h30 à SAPIGNICOURT munis de leur pièce d'identité.
- Les exposants devront prendre leurs dispositions en cas d'intempéries.
- Le montant de l'emplacement est à régler à l'inscription et **non remboursable** en cas de mauvais temps ou de désistement sauf annulation de l'organisateur.
- Les exposants s'engagent à respecter les instructions données par les organisateurs de cette brocante .
- Les exposants devront laisser les endroits occupés par eux dans un état de propreté totale. Des sacs leur seront gratuitement distribués et une fois remplis , seront laissés sur place à la fin de la journée. L'organisateur se chargera de les évacuer.
- Les exposants devront se soumettre aux éventuels contrôles des services de police ou de gendarmerie , des services fiscaux et de la concurrence , de la consommation et de la répression des fraudes et pouvoir justifier de leurs identités .